



DEL- 2022 - 061

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 12
Votants : 15**

OBJET :

**MODIFICATION DU
REGLEMENT DE
LOCATION DE LA
SALLE
POLYVALENTE**

L'an Deux Mille Vingt Deux, le mardi 13 septembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2022

PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., Mme PASQUEREAU C., M DUGUÉ V., Mme LAMBERT B.,

POUVOIRS : M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.
Mme CLÉRO V. a donnée pouvoir à M EVIN P.
Mme PASQUEREAU C. a donnée pouvoir à Mme BARON A.

SECRETARE : Mme JOLIVET C.

Une personne a loué la salle pour le mois de février. Elle a donc versé l'acompte de la salle d'un montant de 195€. Une semaine après elle a souhaité annuler la réservation.

Actuellement sur le règlement de la salle, nous pouvons récupérer l'acompte sous ces conditions : « En cas d'annulation de la part du Locataire, ou en raison d'évènements ou de faits non imputables à la Commune, le chèque ne sera pas rendu. Mais un remboursement de l'acompte peut être envisagé seulement pour des raisons graves (tels que décès, maladies graves ou annulation de mariage, accidents). »

M le Maire propose de modifier le règlement de la salle vis-à-vis de cet article en mettant un délai de rétraction de 15 jours.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de modifier l'article concernant l'annulation de la part de la location comme mentionné ci-dessus

Pour extrait conforme au Registre
Fait au jour, mois et an ci-dessus,

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

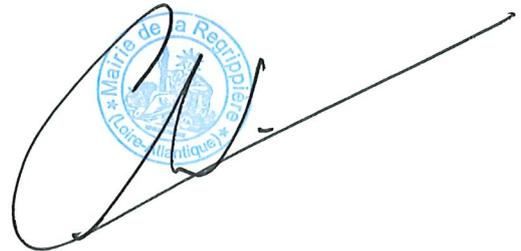
Le 16 SEP. 2022

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le : 16 SEP. 2022



A handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Mairie de La Reigobierre.

**LE MAIRE,
Pascal EVIN**



A handwritten signature in black ink, written over a circular blue official stamp of the Mairie de La Reigobierre.